

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année master droit public**, pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Monsieur	APOLLIS, Benoit	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BARANGER, Denis	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BLANC, François	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DELAUNAY, Benoît	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DRAGO, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	EPRON, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GOURGUES, Pascal	Maître de conférences (MCF)
Madame	GUERIN-BARGUES, Cécile	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GUGLIELMI, Gilles	Professeur des universités (PR)
Madame	MARTIN-BIDOU, Pascale	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MAURY, Maxime	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MERGEY, Anthony	Professeur des universités (PR)
Madame	MEYNAUD, Ariane	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MONTAY, Benoit-Emilien	Maître de conférences (MCF)
Madame	MOREAU, Marie-Laure	Maître de conférences (MCF)
Madame	MUHLMANN, Géraldine	Professeur des universités (PR)
Madame	TRAVERSAC, Anne-Sophie	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	VERGNET, Nicolas	Maître de conférences (MCF)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur BLANC François, Professeur des universités (PR) est désigné **président** du jury.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024

Stéphane Braconnier